

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 9 mars 2017

Présents :

- Equipe enseignante : Mme Faure (directrice), Mme Descous, Mme Tardy,
- Délégués de parents d'élèves : Mme Charnay (titulaire), Mme Alcaïde (titulaire), Mme Osbinelli (suppléante), Mme Lecomte (suppléante), Mme Buratti (suppléante)
- Mairie : Mme Desplas (conseillère municipale chargée des école), Mme Aznar
-

Excusés :

- Mme Guénard (enseignante), Mme Paquis-Ovieve (enseignante)
- Mme Berthier (directrice de l'alaë), M Archidec
- Mme Vu-Van (titulaire), Mme Robitaille (titulaire), Mme Turbiez (titulaire), Mme El Ouazani (suppléante), M Derôme (suppléant)
- M. Delsol (maire)
- M Chaussard (IEN)

Les effectifs de l'école : évolution actuelle et prévision rentrée 2017-2018

Depuis le début de l'année, il y a eu 9 inscriptions et une radiation, ce qui porte l'effectif à 138 élèves.

Avec un départ potentiel de 52 GS pour le CP et après montée pédagogique, les prévisions pour la rentrée prochaine sont :

PS 35 élèves

MS 40 élèves

GS 49 élèves

soit un effectif total de 124 élèves à ce jour.

Les inscriptions à l'école débutent le jeudi 16 mars sur rendez-vous.

Les parents d'élèves posent la question de l'organisation de la garderie pour l'école maternelle en cas d'ouverture d'une 10 ième classe à l'école élémentaire, à la rentrée prochaine.

Mme Desplas répond qu'une extension de l'école élémentaire est prévue avec la construction de deux classes.

En attendant la construction, s'il y avait ouverture de classe à l'école élémentaire, celle-ci s'installerait dans les locaux de la garderie maternelle. L'ouverture est conditionnelle, elle ne se fera que si le seuil de 243 élèves est atteint (actuellement prévisions à 241).

La garderie retournerait provisoirement dans le préfabriqué de la cour.

Mme FAURE demande s'il y a lieu de faire passer la commission de sécurité pour le préfabriqué au regard de sa vétusté et du changement d'affectation des locaux.

Mme Desplas répond que la commission est passée en fin de travaux avant l'ouverture de la garderie et que la salle avait été prévue pour pouvoir accueillir une classe. Le préfabriqué bien que vieillissant est conforme pour accueillir des enfants.

Les parents d'élèves soulèvent le problème du non remplacement de Madame Paquis en congé maternité au 10 mars et arrêtée depuis le 20 février.

Depuis le retour des vacances de février, son remplacement n'est pas assuré de manière continue (il y a eu 7 remplaçants différents jusqu'à maintenant).

A défaut de remplacement les élèves sont répartis dans les autres classes portant les effectifs à plus de 34 élèves par classe.

Les parents d'élèves sollicitent l'ensemble des parents d'élèves pour écrire au Rectorat et informent de leur souhait d'organiser la signature d'une pétition.

ALAE (temps périscolaire et restauration scolaire / TAE (temps d'ateliers éducatifs) / ALSH (centre de loisirs) / ATSEM

Mme Berthier étant excusée, Mme Desplas fait lecture des chiffres des TAE.

Ateliers TAE proposés	intervenant	jours	fréquentation
Théâtre de marionnettes	Nadine	Jeudi et vendredi	10 demandes / 9 inscriptions 8 demandes / 7 inscriptions
jardi'créatif	Jean-claude	Mardi et vendredi	8 demandes / 9 inscriptions 5 demandes / 9 inscriptions
Jeux de coopération	Christel	Lundi et vendredi	6 demandes / 9 inscriptions 9 demandes / 10 inscriptions
comédie musical	Elodie	mardi	11 demandes / 8 inscrits
créatelier	Christine	Lundi et jeudi	10 demandes / 9 inscrits

Les enfants sont ravis. Tout se passe bien

Déroulement des TAE du 3^{ème} trimestre du 18 avril au 23 juin.

Les listes seront affichées vendredi 17 mars.

Il n'y a pas eu de demandes pour l'atelier théâtre du vendredi, par conséquent celui-ci sera fermé pour le 3^{ème} trimestre.

Les enfants qui auraient demandé le même atelier durant les 3 trimestres ne seront pas prioritaires. L'enfant pourra refaire l'atelier s'il reste de la place.

Les parents d'élèves renouvellent leur demande concernant les TAE pour les élèves de PS, ne serait ce qu'à partir de janvier.

Cette demande a déjà été formulée lors du 1^{er} conseil d'école et l'organisation relève du Muretain Agglo.

Mme Desplas encourage les parents d'élèves à rédiger un courrier de doléances auprès du Muretain agglo pour toutes les questions suivantes évoquées :

Proposer à nouveau des TAE aux élèves de petite section

Retourner à une fiche de vœux au trimestre et non annuelle

Concernant la diversité des ateliers, les parents d'élèves sollicitent un retour de l'atelier d'éveil musical. Celui-ci a été supprimé en raison de son coût. Le coût d'un atelier ne peut excéder 25 €. Mme Desplas indique que la Mairie fait appel aux forces vives de la commune et propose des activités en fonction.

Elle sollicite toutes les personnes présentes à se manifester auprès de Mme Berthier si elles connaissent des intervenants disponibles.

ATSEM :

Suite au départ à la retraite de Mme Santacreu et à une demande de changement d'école de Mme Oussal en fin d'année scolaire, deux postes d'atsem s'étaient libérés en juin 2016.

Madame Marta qui effectuait le remplacement à temps complet de Mme Stein depuis novembre 2015 avait postulé pour l'un des postes et l'équipe enseignante avait soutenu sa candidature. Elle a été reconduite dans un contrat pour compléter la reprise à mi-temps de Mme Stein mais n'a pas pu obtenir un des postes libérés parce qu'elle n'avait pas le concours atsem.

A cette rentrée 2016, deux nouvelles ATSEM, Mme Cindric et Mme Sicre ont été affectées à l'école, mais pour l'année scolaire uniquement.

Mme Faure pose la question : comment vont être réalisées les affectations pour la rentrée prochaine ? Monsieur Archidec (responsable du muretain agglo sur le secteur) était invité à ce conseil pour pouvoir répondre à cette question. En l'absence de responsable du Muretain Agglo, la question reste posée.

PPMS : bilan des exercices de confinement et d'évacuation réalisés

Un exercice incendie a eu lieu le 6 décembre 2016 et s'est bien déroulé.

Le sifflet n'a pas été utilisé (en plus de l'alarme incendie), comme il avait été proposé après le 1^{er} exercice car les élèves de la classe préfabriquée étaient déjà dehors au moment de l'exercice.

Il est proposé de remplacer le sifflet par le nouveau modèle de corne de brume fourni par la mairie avec un signal distinct de celui pour le confinement (à tester lors du prochain exercice).

La remarque formulée au premier conseil d'école concernant l'escalier de sortie du préfabriqué coté dortoir a été levée : une rambarde a été installée.

Un exercice de confinement (PPMS) s'est déroulé le 27 janvier 2017.

Seules 3 classes étaient présentes, les élèves de grande section étaient à la piscine.

L'exercice s'est bien passé. La corne de brume à commande buccale n'a pas toujours été bien entendue par la classe de Mme Faure.

La nouvelle corne de brume sera testée lors du prochain exercice.

Un 3ème exercice incendie inopiné doit avoir lieu avant le 28 mars.

Projet d'école : modalités de suivi des progrès des élèves à l'école maternelle

L'équipe enseignante a terminé la rédaction d'un carnet de suivi pour les 3 années de maternelle.

Mme Faure présente le livret (un exemplaire circule au sein du conseil).

Ce carnet sera complété par des vignettes rendant compte des réussites d'un enfant à un instant T. (vidéo-projection d'exemples de vignettes).

Il sera remis aux familles avant les vacances de printemps et en fin d'année scolaire.

Ce carnet est propre à chaque école, seule la fiche de synthèse de fin de GS est nationale.

Les sorties et manifestations

- Sortie cinéma mardi 14 mars pour toutes les classes entièrement financée par les bénéfices de la vente de photos (coût de la sortie 660,30 €)
- La classe de Mme Faure se rendra le jeudi 27 avril au Muséum d'histoires naturelles à Toulouse.
- La classe de Mme Descous se rendra le vendredi 2 juin à la clairière aux insectes à Monbrun Bocage

La vente de bulbes organisée ces jours-ci permettra avec la subvention de la mairie de financer les sorties de fin d'année.

Les parents d'élèves remettent à la coopérative scolaire un chèque de 600 € au titre des bénéfices réalisés avec la vente de chocolats de décembre 2016. Ces bénéfices s'ajouteront au financement des sorties de fin d'année.

- La fête de fin d'année aura lieu le samedi 24 juin 2017, matin.

Mme Desplas annonce que les éléments de l'estrade ne seront sans doute pas disponibles en raison de la fête du foyer rural. Elle se renseigne pour trouver une solution de remplacement.

- Les parents d'élèves proposent d'organiser une kermesse à la suite du spectacle dans la continuité de l'apéritif. L'équipe enseignante est favorable mais ne dispose pas de jeux de kermesse.

Comme cela avait été proposé lors du 1^{er} conseil, une vente de mugs ou torchons va être organisée par les parents d'élèves.

Il s'agit que chaque enfant fasse un dessin (thème à choisir) et tous les dessins seront imprimés ensemble sur un torchon commandé au préalable par les familles.

- Les parents d'élèves reviennent sur l'organisation des fêtes des mères et des pères de l'année passée.

L'équipe enseignante précise qu'elle ne fera pas réaliser aux élèves de créations pour les raisons déjà évoquées (familles recomposées, monoparentales ...).

Les parents d'élèves proposent un geste pour une « fête des parents » comme l'apprentissage d'un poème. L'équipe enseignante y réfléchit.

Les travaux et demandes de matériel

Mme Faure demande une amélioration de la connexion internet. Le téléchargement de la messagerie de l'école est problématique depuis plusieurs semaines. Mme Desplas répond qu'il est prévu de résilier la connexion par satellite et de revenir à l'ancien fournisseur.

L'équipe enseignante demande si un budget exceptionnel en plus du budget de fonctionnement serait envisageable pour renouveler du matériel EPS et de cour.

Mme Faure présente le matériel en question et son coût.

Parachute : 83 €

cerceaux environ 100 €,

engins roulants pour la cour entre 130 et 437 €

ballons 50 €

Mme Desplas prend note de la demande et précise que de gros investissements vont être faits à l'école élémentaire (remplacement de la chaudière, achat de vidéoprojecteurs).

Question des représentants de parents d'élèves

Les parents d'élèves soulèvent le problème récurrent de la présence de chenilles processionnaires aux abords de l'école.

Les cocons des pins de la cour récréation ont tous été coupés mais pas ceux aux abords de l'école. Mme Desplas invite les parents à prendre rendez-vous avec Monsieur Delsol et à se rapprocher du service technique de la mairie.

Fin du conseil à 20H20

prochain conseil
jeudi 8 juin 2017 à 18h